

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU JEU-CONCOURS

### « SEUL SUR MARS »

**AUCUN ACHAT OU PAIEMENT, DE QUELQUE NATURE QU'IL SOIT, N'EST REQUIS POUR PARTICIPER À CE JEU-CONCOURS OU LE REMPORTEUR.**

1. Les présentes conditions générales (ci-après, le « Règlement ») régissent le Jeu-Concours « Seul sur Mars » (ci-après, le « Jeu-Concours ») administré par **THE SWATCH GROUP France Les Boutiques 112, avenue Kleber - 75784 Paris Cedex 16**, (« Swatch », « nous », « nos », « notre »).
2. En participant au Jeu-Concours, vous acceptez de respecter à la fois le Règlement ainsi que notre politique de confidentialité, disponible à l'adresse <http://shopfr.hamiltonwatch.com/confidentialite>
3. La participation est ouverte uniquement aux résidents de France âgés de 18 ans ou plus, exception faite de (i) nos employés (et leurs familles) et ceux de nos filiales ; (ii) nos représentants et agents ; et (iii) toute autre personne impliquée dans le Jeu-Concours.
4. Une seule participation par personne sera acceptée ; les entrées automatisées ou multiples ne sont pas autorisées.
5. Pour participer :
  - Inscrivez-vous à la page <http://shopfr.hamiltonwatch.com/seul-sur-mars.html> (ci-après, « le Site ») et
  - Répondez à un quizz de trois questions. (Ci-après, le « Contenu ») Répondez correctement à un quiz de trois questions.
6. Nous ne pouvons garantir aucune participation même si les instructions ci-dessus ont été scrupuleusement suivies, toute participation pouvant se trouver affectée par des raisons indépendantes de notre volonté.
7. La soumission de toute information personnelle non valide, incorrecte ou fallacieuse peut entraîner la disqualification du Jeu-Concours et/ou le refus d'octroi du prix remporté.
8. Les participations incomplètes, soumises en retard ou autrement erronées ne seront pas acceptées. Nous nous réservons le droit de déterminer, à notre seule discrétion, la validité d'une participation et de disqualifier toute personne soupçonnée d'avoir falsifié le processus d'inscription ou d'agir d'une manière perturbatrice ou en violation avec le Règlement.
9. Le Jeu-Concours se déroule du 30 septembre 2015 à 9h30 CET au 28 octobre 2015 23H59-CET
10. Le 4 novembre 2015, vingt-deux lauréats et un grand gagnant seront tirés au sort par nos soins parmi toutes les participations valides reçues.
11. Le premier participant tiré au sort après le grand gagnant remportera une réplique du casque des astronautes d'une valeur de **700€** Le troisième jusqu'au vingt-deuxième participants tirés au sort recevront chacun deux places de cinéma pour aller voir le film « Seul sur Mars » d'une valeur unitaire de 12.50 €
12. Le grand gagnant recevra une montre BeLOWZERO d'une valeur de **1 395€**
13. Les lauréats seront avisés par voie électronique dans les sept jours suivant le tirage.
14. Si un des lauréats ne peut être joint ou ne répond pas dans les cinq jours suivant la notification de prix, le prix sera supposé avoir été décliné et sera attribué à un autre participant admissible.

15. Pour réclamer leur prix, les gagnants seront tenus de prouver leur identité par la présentation d'un document idoine (par exemple, une copie de leur carte d'identité).
16. Le droit de réclamer un prix ne peut être transféré à personne d'autre. Aucune alternative de prix ou son équivalent en espèces ne sera admise. Nous nous réservons cependant le droit, à notre seule discrétion, de remplacer le prix par un article de valeur égale.
17. Nous nous réservons le droit de sélectionner un autre gagnant si nous soupçonnons qu'un gagnant a enfreint les règles du Jeu-Concours.
18. Si vous êtes désigné comme gagnant, vous acceptez que nous publierons votre prénom et votre pays de résidence sur nos Sites Web (y compris dans la section Hamilton des sites Web tiers) et dans nos publications imprimées ; vous acceptez également de recevoir de notre part des e-mails à des fins liées au Jeu-Concours, que vous êtes en droit de suspendre à tout moment.
19. Les lauréats assumeront le paiement de tout impôt ou toute taxe afférent au prix remporté.
20. Toute décision prise par nous concernant le Jeu-Concours est définitive et aucune correspondance ne sera échangée.
21. Nous et nos affiliés déclinons toute responsabilité, dans les mesures permises par la loi, pour tout dommage ou perte subie par quiconque suite à sa participation au Jeu-Concours ou en rapport avec celui-ci.
22. La participation au Jeu-Concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.
23. Hamilton ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au Site. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au Site et la participation des participants se fait sous leur entière responsabilité.
24. Nous nous réservons le droit d'amender le Règlement et de modifier, suspendre ou mettre fin au Jeu-Concours, en particulier en cas d'infection par un virus informatique ou d'autre altération technique. En outre, Hamilton se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date et/ou heure annoncée.
25. Le Jeu-Concours est nul là où il est interdit par la loi ou soumis à une licence.
26. Le Règlement est régi par les lois de la Française et sera interprété conformément à celles-ci, sans tenir compte d'aucun conflit de lois. En cas de litige, les parties se soumettent à la compétence exclusive de la Cour d'appel de Paris.  
  
Le présent règlement est soumis à la loi française.
27. Vos coordonnées seront utilisées conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données, ainsi que de la faculté d'opposition à leur cession, en écrivant à [shopfr@hamiltonwatch.com](mailto:shopfr@hamiltonwatch.com).
28. Les joueurs sont informés que les données les concernant enregistrées dans le cadre du Jeu-Concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à l'attribution de leurs gains.

29. Si vous avez des questions au sujet du Jeu-Concours ou si vous vous opposez à l'utilisation de vos données personnelles tel que spécifié dans le présent Règlement, merci de nous écrire à l'adresse [shopfr@hamiltonwatch.com](mailto:shopfr@hamiltonwatch.com).

30. Le Règlement est déposé auprès de la Société Civile Professionnelle **SCP CALIPPE CORBEAUX**, Huissiers de Justice, 416 rue Saint Honoré, 75008 PARIS. Il est également disponible gratuitement sur <http://shopfr.hamiltonwatch.com/seul-sur-mars.html>